

Dépistage du cancer colorectal pris en charge à 100 %

Pourquoi ?

Le cancer colorectal, qui touche le gros intestin, touche, en France, **plus de 37 000 personnes** chaque année. C'est la 3^e cause de décès par cancer chez les hommes et la 2^e chez les femmes. Aujourd'hui on peut lutter efficacement contre cette maladie en la détectant précocement.

Le dépistage permet d'identifier des anomalies avant qu'elles ne produisent des symptômes, et même souvent avant le stade de cancérisation.

C'est pourquoi le gouvernement a mis en place un dépistage généralisé mis en œuvre dans le département par la structure de coordination ADK 92.

**PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE
DU CANCER COLORECTAL**

**DÉTECTER TÔT
POUR SOIGNER
MIEUX**

Association
pour le dépistage
des cancers
dans les Hauts-de-Seine

**ADK 92 ORGANISE PRÈS DE CHEZ VOUS LE DÉPISTAGE
DU CANCER COLORECTAL**

Entre 50 et 74 ans bénéficiez d'un test de dépistage gratuit tous les 2 ans.
Pour plus d'information parlez en à votre médecin généraliste
ou appelez ADK 92 au

N° Vert 0 800 800 444

INSTITUT NATIONAL DU CANCER | Assurance Maladie | Santé Solidarité Territoires Services | RSI | LAÏQUE | Région Île-de-France | ADK 92 | FRANCE

Comment ?

Les hommes et les femmes âgés de **50 à 74 ans** peuvent bénéficier d'un test de dépistage du cancer colorectal. Tous les **2 ans** ADK 92 leur adresse une invitation à remettre à leur médecin traitant, pour bénéficier de la remise d'un test Hémocult® gratuit, à faire rapidement à domicile, sans préparation particulière. Une fois réalisé il suffit de l'envoyer à l'aide de l'enveloppe T pré-affranchie à un laboratoire spécialisé.

**Si vous avez entre 50 et 74 ans et si
vous n'avez pas encore reçu votre lettre d'invitation au dépistage,
appelez la structure de coordination au**

N° Vert 0 800 800 444

(appel gratuit depuis un fixe)